

Alain CARLES

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts financiers

Note d'informations n° 96 du 4^{ème} trimestre 2016

URBANISME

Accessibilité des établissements recevant du public : il apparaît une augmentation constante de demandes en tous genres d'organismes se réputant d'appartenance au secteur très fermé de l'accessibilité.

La seule personne étatique qui est habilitée à vous contacter est le Préfet par le biais d'un courrier à en-tête, signé en bonne et due forme dans lequel il informera le destinataire que ses services n'ont pas reçu les informations réglementaires quant à la mise en accessibilité de son établissement. Ces courriers ne seront jamais menaçants et engageront toujours une procédure contradictoire, c'est à dire que le gestionnaire a la possibilité de contester le courrier en apportant la preuve du bien-fondé de sa contestation (en l'occurrence une attestation d'accessibilité ou le récépissé du dépôt d'Ad'AP).

Aucun organisme n'est officiellement habilité à contacter les entreprises au sujet de l'accessibilité. L'intégralité des courriers qui laisseraient entendre l'inverse sont mensongers.

SOCIAL

L'aide à l'embauche d'un salarié qui concernait initialement les embauches effectuées jusqu'au 31 décembre 2016 est prolongée jusqu'au 30 juin 2017. Ceci doit être confirmé dans un décret à paraître. Pour rappel, l'aide concerne l'embauche d'un salarié dont la rémunération est inférieure à 1.3 SMIC, en CDI ou CDD d'au moins 6 mois. Son montant est de 500 euros par trimestre sur 2 ans (base temps plein).

ECONOMIE

Indice : Coût à la construction 2^{ème} trimestre 2016 : 1 622

Variation sur 1 an : +0,50 %

Variation sur 3 ans : -0,92 %

Variation sur 9 ans : +13,03 %

Les autres indices sont disponibles sur [notre site](http://www.auditeuroconseil.com/infos-utiles/) à l'adresse <http://www.auditeuroconseil.com/infos-utiles/>

Alain CARLES et toute l'équipe de AUDIT EURO CONSEIL vous adressent leurs meilleurs vœux pour une année 2017 toute en réussites, bonheurs et santé pour vous et ceux qui vous sont chers. Nous restons à votre disposition sur l'ensemble de ces sujets et tous vos besoins en matière administrative.

Rejoignez-nous sur notre site internet sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles : www.auditeuroconseil.com – Facebook : [facebook.com/AuditEuroConseil](https://www.facebook.com/AuditEuroConseil) – Twitter : twitter.com/auditeuro

Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète. Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.